

Instances et Commissions – Compte Rendu Décembre 2017

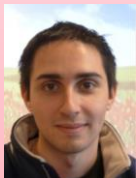
Contact des élus CGT : cgt.limours@gmail.com



DS: C. Carel



L. Dollet



DP: P. Bourdelas



S. Roullin



CHSCT: J.M. Andréani C. Girou



DP: D. Chappuis



C. Ledoux



CE : P. Ferey



Y. Daulny



DSC: A. Dervieux JL. Lecointe



NEW : changement d'adresse HUMANIS

IMPORTANT : désormais, pour les démarches Santé (remboursements, prises en charge, devis)

HUMANIS Service Prestations Santé,

21, rue Roger Salengro, 94132 Fontenay-sous-bois

Travaux sur le site : pour qui les beaux algécos ?

Points DP / CE / CHSCT : les bâtiments modulaires au bout du Maxwell ne sont pas satisfaisants, ils ne correspondent pas au cahier des charges ni aux normes. Le sujet a juste été présenté en CHSCT le 05 octobre 2017 sans consultation. La Direction fait un petit forcing discret et propose d'informer un groupe de travail du CHS-CT (2 membres) tous les 15 j pour considérer que l'info étant passée, elle peut aller de l'avant.

Information Gestion du site : les bâtiments modulaires récemment installés près du bâtiment Maxwell, ont été refusés pour non-conformité car ce ne sont pas des modèles faits pour une activité tertiaire. Ils seront donc démontés et de nouvelles unités vont les remplacer, pas avant février 2018, pour permettre de recevoir les salariés dans des conditions de travail répondant à leurs besoins.

Commentaires CGT : Les modules ont été enlevés du site vendredi 15/12. Ils étaient d'occasion voire vétustes. Les futurs modules, attendus en Février, devraient être neufs. Des salarié-e-s d'un service ciblé ont alerté les élu-e-s CGT sur des directives en off de leurs managers pour savoir si ils-elles seraient prêt-e-s à accepter de travailler dans les futures Algecos après déménagement de leur service, en sous-entendant qu'il leur faudra de toute façon déménager. Pour la CGT, cette consultation en off est contraire au processus social normal où le CHSCT et le CE doivent être consultés d'abord. Si les instances ne sont pas respectées dans la démarche, le risque est de créer du malaise, du mécontentement et du blocage. Après le bâtiment L5, les élu-e-s CGT CHS-CT dénoncent un nouveau projet lacunaire de travaux et réaménagement du site. Le retard sur l'installation des Algecos doit être une occasion de mieux impliquer le CHS-CT dans l'aménagement des modules. Se posent des questions touchant à la santé et la sécurité dans ces nouvelles conditions de travail : sanitaires, proximité électromagnétique des radars, bruit, évacuation, installation des dispositifs de sécurité, espace de travail suffisant, installation satisfaisante des outils de travail, toutes nuisances habituelles de ce type de locaux.

La CGT demande que les instances soient aussi informées et consultées sur le projet d'éventuels futurs bâtiments car les Algecos ne sont prévus que pour 2 ans maximum.

Hibernatus

Question DP : Depuis la baisse des températures extérieures, des salariés se plaignent des températures intérieures dans des bâtiments tertiaires (Faraday, Volta, Maxwell). Certains salariés amènent même maintenant leur chauffage d'appoint. Pourriez-vous expliquer comment fonctionnent les chauffages pendant cette saison (durée de déclenchement, température intérieure ajustée suivant la température extérieure, profil de variation diurne et nocturne) ? La commande de ces chauffages ne semble pas modifiable directement par un salarié, comment faire pour rectifier alors un fonctionnement trop chaud ou trop froid de ces chauffages ?

Réponse Direction : Il existe de multiples systèmes de chauffage sur le site de Limours et de plusieurs générations. Certains sont commandés par Thermostat (MAXWELL, FOUCAULT) , d'autres sont pilotés par un système centralisé (VOLTA, FARADAY). Pour les systèmes automatiques les consignes données sont les consignes recommandées par l'INRS, à savoir une température de 22°C (+ ou - 1°C.). Si certaines zones rencontrent des problèmes spécifiques, il faut faire remonter l'information via un Way In ou en contactant la Gestion Site pour un ajustement des systèmes de chauffage.

Avis / commentaires CGT : Depuis la question des élu-e-s CGT, les systèmes de chauffage semblent avoir été vérifiés et réglés. Il reste encore des points froids repérés au notamment au Volta N1, Les salarié-es inventent des solutions pour pallier les courants d'air froids (chauffage personnel, cartons bouche-trou. Est-ce une nouvelle façon de « conserver » les salariés à Limours ? Les personnes sensibles au froid (générateur entre autres, de tendinite) peuvent exercer leur droit de retrait.

Surpopulation Restaurant Entreprise

Points DP / CE / Com RIE : Les effectifs du site continuent à croître. En plus des clients, des visites, des sous-traitants, des prestataires et autres sociétés de service qui y mangent, le restaurant d'entreprise est-il et sera-t-il suffisamment dimensionné pour répondre à la demande et proposer une prestation qui réponde aux besoins et attente des salariés ?

Réponse Direction : Aujourd'hui et pour l'année 2018, le RIE reste suffisamment dimensionné en termes de moyens et de services pour répondre à la demande et aux besoins des salariés.

Avis / commentaires CGT : Depuis le dernier agrandissement du RIE en 2011, les cuisines n'ont pas été agrandies alors que nos effectifs ont cru de 150 personnes. Le RIE arrive maintenant à sa capacité critique d'accueil contractuelle. La terrasse avait caché un peu le phénomène cet été. Les conditions de travail et d'accueil deviennent de plus en plus pénibles. La direction du site annonce dans la presse que 1100 salariés travaillent sur le site. Lors du SR Vision, en réponse à une question d'un délégué CGT, notre directeur avait refusé d'envisager un agrandissement du RIE comme du CE. La CGT demande que la Direction anticipe la suite annoncée de l'augmentation des effectifs et envisagent des mesures pour les cuisines et pour l'accueil avant que la « marmite ne déborde ». Le temps de restauration doit être un moment agréable, passé dans de bonnes conditions et avec des mets agréables, dans un prix raisonnable.

Temps de travail - Sorties tardives

Points DP / CE : les élu-e-s CGT attirent l'attention de la Direction depuis plusieurs mois sur la hausse continue et inquiétante des sorties tardives et demandent des explications et des solutions adaptées.

Réponse Direction : la Direction constate mais ne s'explique pas le phénomène actuel. Des entretiens d'enquête et d'information entre RH et managers commencent juste sur le sujet.

Avis / commentaires CGT : la Direction se retranche et joue la montre depuis des années sur des actions de prévention et de sensibilisation. Les limites de ces actions voire le manque d'efficacité sont désormais prouvés. Des salariés avouent encore aujourd'hui ne pas savoir que le règlement intérieur interdit de rester sur le site après 19H et que personne ne leur dit rien à posteriori ... ?!! Entre la prise d'un risque sécurité pour le salarié, l'employeur qui ne prend pas au sérieux sa responsabilité, l'information mal relayée, le droit à la déconnexion dénigré, ces heures supplémentaires non payées, tout cela va trop loin. La CGT demande qu'en plus de la prévention et de l'information, soient mises en œuvre des mesures plus coercitives pour les « récidivistes récalcitrants » et que les vraies raisons de ces sorties soient analysées pour trouver de vraies solutions afin d'améliorer les conditions de travail des salariés.

**LA CGT DE LIMOURS VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX, EN ESPERANT QUE 2018
SERA UNE ANNEE DE CONQUETES SOCIALES ET DE BIEN-ETRE AU TRAVAIL**